



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Vite-des-infos,31331>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°59 > **Vite, des infos !**

31 décembre 2013

Vite, des infos !

L'impudence des nucléocrates en image...

À l'arrière-plan, surplombant la zone : les deux réacteurs, arrêtés définitivement depuis 2006, de la centrale nucléaire britannique Dungeness A, auxquels ont succédé les deux réacteurs de la centrale de Dungeness B. Sur le panneau, ce message surréaliste : "Merci de ramener vos déchets chez vous - Cette zone est une réserve naturelle nationale, qui abrite de nombreux habitants, animaux et plantes."

Politique énergétique : le changement, on l'attend toujours !

Le débat sur la transition énergétique s'est achevé cet été. Un processus qui n'a pas permis aux citoyens de se ressaisir des questions d'énergie... et a surtout confirmé le poids du MEDEF et des firmes énergétiques, qui ont fait barrage à toute proposition permettant d'introduire des changements ambitieux.

Le rôle exact de la synthèse du débat n'est toujours pas clair. La loi d'orientation qui doit en découler ne sera pas votée avant fin 2014. Une modeste avancée : elle pourrait - enfin - permettre au gouvernement de décider de la fermeture d'une centrale pour raison de politique énergétique... Pas de grandes avancées non plus à l'occasion de la conférence environnementale des 20 et 21 septembre. Pour la énième fois, la fermeture de Fessenheim a été annoncée pour la fin 2016, sans être assortie d'étapes concrètes. Toujours pas de précisions sur la manière dont la part du nucléaire est censée être réduite, en l'absence d'arrêts de centrales et de mesures claires d'économies d'électricité. Enfin, Jean-Marc Ayrault a glissé que le nucléaire contribuerait à financer la transition... En allongeant la durée de vie des centrales ?

Une première : EDF condamné pour le cancer du poumon d'un travailleur du nucléaire

EDF a été condamné pour la première fois pour "faute inexcusable" pour le cancer du poumon contracté par un employé de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly (Loiret). "La maladie professionnelle dont était atteint Jean-François Cloix ayant entraîné son décès est la conséquence d'une faute inexcusable de la société EDF", indique le tribunal des affaires de sécurité sociale

d'Orléans dans un jugement rendu le 27 août et révélé dimanche 8 septembre par Le Journal du Dimanche.

M. Cloix, qui avait travaillé dans la centrale durant trente ans comme chaudronnier, est mort en 2009, à 53 ans. Dans le cadre de ses fonctions d'agent EDF, il avait été soumis à de faibles doses de rayonnements ionisants. Le tribunal d'Orléans a estimé qu'EDF n'apportait pas la preuve que le cancer de son employé mort ne pouvait pas être lié aux doses de radioactivité qu'il avait reçues, malgré la présentation de "nombreuses documentations scientifiques" et les mesures "incontestables" de sécurité sanitaire mises en place dans les centrales.

Le fait que le salarié fumait, cause première de cancer du poumon, ne disculpe pas davantage l'entreprise, selon le jugement. "Même si assurément le tabagisme est un des facteurs concourant incontestablement à la même maladie, il n'exclut nullement au contraire le facteur résultant de l'exposition aux rayons ionisants, les facteurs se cumulant et augmentant les risques", juge le tribunal dans sa condamnation. Le caractère de "faute inexcusable" augmente les indemnités versées à la veuve et aux deux enfants de M. Cloix, qui s'élèvent au total à 95 000 euros, selon le jugement.

EDF a décidé de faire appel de ce jugement.

Source : Le Monde/AFP, 8 septembre 2013

"On peut avoir une anomalie grave sur 5 à 10 réacteurs en France"

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), Pierre-Franck Chevet, a fait quelques déclarations d'un grand intérêt dans une interview au JDD : "Notre parc [nucléaire] a l'avantage d'être standard. Quand il y a un problème, on peut le traiter sur toutes les centrales si on le repère vite. À l'inverse, si on le détecte tardivement, il y a un risque qu'il apparaisse sur d'autres réacteurs. On peut avoir une anomalie grave, de la corrosion ou une fuite, sur cinq à dix réacteurs en France. Dans ce cas, l'Autorité de sûreté nucléaire pourrait les arrêter pour une durée indéfinie."

M. Chevet ajoute : "Nous jugeons ce scénario plausible, voire réaliste, et en tout cas pas impossible. On n'en est pas passé loin il y a vingt ans quand une fissure a été détectée sur le couvercle de la cuve du réacteur du Bugey [Ain]. Je ne vois pas de relâchement pour le moment, mais c'est la priorité numéro un pour nous et elle doit l'être pour EDF. Un tel événement nécessite d'avoir des capacités de production de substitution pour absorber le choc d'un arrêt de cinq à dix réacteurs."

Il explique également qu' "entre 2020 et 2030, cinq ou six réacteurs arriveront chaque année à l'âge limite de 40 ans. Ce délai n'est pas de trop pour construire des nouvelles centrales nucléaires ou déployer des économies d'énergie. EDF ne doit pas compter sur l'allongement de la durée de vie des centrales à 60 ans pour établir le futur paysage énergétique de la France. Il faudra beaucoup améliorer leur sûreté pour espérer les prolonger. Cela aura un coût, mais pas seulement. Si certains matériels, comme la cuve, ne peuvent être remplacés, le réacteur sera arrêté."

Source : lejdd.fr

Solaire ou nucléaire, qui est vraiment "intermittent" ?

Comme disait Sarkozy : "La nuit, il n'y a pas de soleil". C'est avec pareille clairvoyance que nos pro-nucléaires hexagonaux s'opposent en général à la perspective d'une France alimentée à 100 % ou quasi par des énergies renouvelables. Sauf qu'en réalité les énergies renouvelables ne sont pas

"intermittentes", certaines peuvent être constantes (biomasse, géothermie), et le vent et le soleil sont variables, fluctuant de façon très prévisible, donc tout à fait anticipables dans la combinaison des différents moyens de production et dans la gestion du réseau électrique.

Mais tel n'est pas le cas des arrêts imprévus de centrales nucléaires ! Ainsi, le mercredi 4 septembre à 21h45, EDF a arrêté de façon imprévue le réacteur n°1 de la centrale de Golfech, à cause d'un problème sur différents équipements importants. Ce réacteur est d'une puissance de 1300 MW : c'est l'équivalent de 1300 grandes éoliennes produisant à pleine capacité qui a été arrêté d'un seul coup, de façon totalement imprévisible, suite à un problème technique ! Une telle perte de puissance instantanée ne peut pas se produire avec les énergies renouvelables décentralisées, qui donnent une plus grande robustesse au réseau. Imaginons que ce problème technique se soit produit en plein mois de décembre, à l'heure où les Français allument massivement leurs chauffages électriques, contraignant déjà le pays à importer massivement et à prix d'or de l'électricité fournie par nos voisins européens...

Source : Platts, 4 septembre 2013

Un calcul sacrément révélateur...

Arjun Makhijani, un expert américain sur les questions énergétiques et l'ingénierie nucléaire, s'est livré à un intéressant calcul. Jugez plutôt :

Selon Makhijani - il s'exprimait alors en juillet 2011, il est probable qu'il prendrait un chiffre encore plus élevé aujourd'hui - la zone contaminée par Fukushima, définie selon les critères du Department Of Energy (DOE) américain (plus de 100 millirem la première année), dépasse largement 2000 km².

Si l'on compte l'emprise au sol des éoliennes elles-mêmes seulement (moindre que l'emprise totale des parcs éoliens dans leur ensemble, les éoliennes étant espacées), chaque mégawatt occupe 0,6 hectare en moyenne. En supposant que les éoliennes fonctionneraient à un facteur de capacité de 30 à 35%, il serait possible de remplacer la totalité de la production électrique actuelle des 104 réacteurs nucléaires américains par des éoliennes, dont l'emprise, ainsi calculée en tout cas, serait inférieure à la zone contaminée par Fukushima selon les propres critères du DOE.

Ça fait réfléchir, non ? Et si on ré-intègre dans l'analyse le fait qu'il ne s'agit de toute façon pas de produire autant d'électricité, mais de supprimer d'abord les énormes gaspillages et usages dispendieux, pour ne produire que les besoins restants avec des renouvelables, alors il n'y a pas photo !

Le greenwashing selon l'AIEA

Le saviez-vous ? Récipiendaire en 2005 du Prix Nobel de la Paix pour sa prétendue action contre la prolifération nucléaire (on croit rêver, puisque l'AIEA promeut le nucléaire civil, voie royale pour acquérir des matières nucléaires), l'AIEA a créé illico son "Nobel Peace Prize Cancer and Nutrition Fund", une fondation pour la lutte contre la malnutrition et le cancer. Il fallait oser, ils l'ont fait.

Pendant ce temps, depuis des décennies, les études épidémiologiques s'accumulent qui mettent en évidence que même de faibles doses de radioactivité, relâchées par les installations nucléaires pendant leur fonctionnement "normal" et reçues à répétition ou de façon chronique, accroissent les taux de cancers et de leucémies. Quant à Tchernobyl, le premier scientifique au monde à avoir isolé du plutonium (pour la bombe atomique américaine), John Gofman, estimait en 1990 que la

catastrophe causerait environ 475 000 cancers fatals. En 2009, un rapport de trois éminents scientifiques russe et biélorusses, édité par l'Académie des Sciences de New-York, estimait que Tchernobyl avait déjà causé 984 000 morts prématurées (avortements involontaires et toutes pathologies inclus) en 2004.

Indécent, vous dites ?

Quand l'AIEA copie la com' des ONG écologistes

Le greenwashing continue de plus belle, bien sûr. Voilà à quoi ressemble la newsletter de l'AIEA en ce mois de septembre 2013. Vous ne trouvez pas que ça ressemble furieusement à un e-mail d'une association écologiste engagée dans la préservation des océans ? Mais... à propos... est-ce que ce ne sont pas les États nucléarisés (qui ont tous pouvoirs au sein de l'AIEA) qui ont balancé des tonnes et des tonnes de fûts de déchets radioactifs dans tous les océans pendant des décennies, avant l'interdiction de cette pratique, à la suite de campagnes écologistes ?